

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 28 mai 2024 à 17 h 02 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Laroche, formant quorum des membres du conseil;

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil, est absente;

les conseillers David De Cotis, Isabelle Piché et Seta Topouzian sont absents;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim.

La greffière adjointe par intérim mentionne que les avis de convocation ont été valablement notifiés à tous les membres du conseil par un moyen technologique.

CM-20240528-547

NOMINATION - PRÉSIDENT DU CONSEIL

Vu l'absence de Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil, la séance est d'abord présidée par la greffière adjointe par intérim. Par la suite,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

de nommer le conseiller Yannick Langlois président du conseil de la présente séance.

ADOPTÉ

CM-20240528-548

ADOPTION - RÈGLEMENT L-5000-11

La greffière adjointe par intérim mentionne les éléments prévus à



l'article 356 de la Loi sur les cités et villes et apporte des changements mineurs au Règlement L-5000-11 qui ne sont pas de nature à changer l'objet de celui-ci;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle

APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-5000-11 divisant la municipalité en districts électoraux.

ADOPTÉ

(SD-2024-1570)

À 17 h 09, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

M. Yannick Langlois, conseiller

Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim